

Étaient présent(e)s :

- Mme Leslie PICARD, Orry-la-Ville ;
- Mme Agathe DUCHAUFFOUR, Rully ;
- Mme Myriam BOIS, La Chapelle-en-Serval ;
- M. Jean-Charles BOCQUET, APFHEC ;
- M. Hervé DEHEZ, Amis de la Terre du Val d'Ysieux ;
- Mme Valérie MEMAIN, chargée de mission « Education / Sensibilisation » au PNR ;
- Mme Emmanuelle PILLAERT, chargée de mission « Communication » au PNR.

Étaient excusé(e)s :

- M. Didier GROSPIRON, Aumont-en-Halatte ;
- Mme Sophie LOURME, Plailly ;
- M. Stéphane BECQUET, Mareil-en-France ;
- Mme Géraldine BYCZINSKI, Plailly ;
- Mme Catherine GAMBART, Saint-Vaast-de-Longmont ;
- Mme Denise TUSCHE, Courteuil ;
- M. Patrice MENERAT, Thiers-sur-Thève.

Ordre-du-jour :

- 20 ans du Parc naturel régional Oise - Pays de France :
 - Communication
 - Partenaires
 - Logistique
 - Animations
 - Point budgétaire
- Questions diverses.

I. COMMUNICATION.

Emmanuelle PILLAERT présente l'affiche déclinée par l'agence graphique autour du logo retenu lors de la réunion précédente de la commission, le 29 janvier 2024.

Les membres de la commission trouvent l'affiche bien réalisée et agréable, mais peut-être un peu trop chargée. Quelques demandes de modification (logo à grossir, horaires à mettre plus en avant, alléger légèrement l'affiche, etc.) sont formulées et seront apportées.

Concernant les capsules INA, Jean-Charles BOCQUET fait remonter la réaction de membres d'associations qui relèvent que les associations, qui ont pourtant joué un rôle primordial dans la construction et la reconnaissance du territoire en Parc naturel régional, ne sont pas mises en avant.

Emmanuelle PILLAERT explique que cela n'a pas été possible de les mettre en avant faute de matière mise à disposition par l'INA. En revanche, une action pour valoriser leur implication sera mise en œuvre très prochainement.

Pour le « jeu des 20 ans », la commission a apprécié la mécanique de jeu mise en place. Une proposition de mise en page pour le « flyer » de communication (qui sera repris dans le dépliant « Les Rendez-vous du Parc », puis décliné dans le magazine et sur d'autres outils) est présentée et validée par la commission. Les membres de la commission suggèrent également de réfléchir à la possibilité, si cela n'est pas trop compliqué, d'y adosser un concours photo.

Au sujet du sommaire du magazine, la commission a trouvé intéressant la progression et les différents angles et éclairages proposés. Elle a notamment beaucoup apprécié la proposition d'infographie pour la page centrale : le PNR en 20 dates clés permettant de mettre en lumière des actions, des chiffres clés, etc. Elle a aussi précisé qu'il serait intéressant de mettre en avant la géographie du territoire (que les habitants ne connaissent pas encore bien). Cette problématique sera intégrée au brief de l'agence de graphisme qui réalisera l'infographie.

La proposition d'une campagne d'affichage pour annoncer l'événement sur du mobilier urbain type « Affiches dans les abribus » a été retenue par la commission.

Enfin, la recherche d'une personnalité pouvant donner un écho médiatique à la fête des 20 ans se poursuit. Elodie FONTAN (actrice ayant un ancrage sur le territoire) peut également être approchée.

2. PRESENCE DES PARTENAIRES.

Valérie MEMAIN fait un point concernant la participation des partenaires suite à l'envoi de courriers et de mails de sollicitation réalisé en février.

Actuellement seront présents 53 partenaires, 2 artisans du bois, 12 producteurs Oise - Pays de France.

Sont en attente de réponse ou de confirmation : 30 partenaires, les artisanes d'art des ateliers troglodytiques de Gouvieux et les artisans de la restauration du patrimoine.

Différentes pistes d'animations, de randonnées, de conférences ou d'ateliers ont déjà été évoquées avec les partenaires. Le programme sera défini avant début juin, afin de pouvoir réaliser les documents de communication avant l'été.

3. LOGISTIQUE.

Les consultations financières pour la location et l'installation des barnums et pour la location de toilettes sèches ont été réalisées. Les bons de commande vont pouvoir être passés, en sélectionnant, à chaque fois, la société la mieux-disante.

La présence des Sauveteurs de l'Oise /Section de Creil pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours est confirmée. Il reste le dossier technique à remplir et à envoyer.

Concernant l'offre de restauration durant l'évènement, plusieurs structures ont été contactées et ont répondu positivement :

- Les Comités des Fêtes de la Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville : une rencontre a eu lieu pour définir les possibilités de restauration (sandwich chauds et froids, barbecue, frites et gaufres) et la possible intégration de produits du territoire dans l'offre ;
- FoodCrêpes : Foodtruck spécialisé dans les crêpes salées et sucrées ;
- WoodTruck : Foodtruck spécialisé dans les tartines salées.

Des coupons-repas pour les partenaires seront pré-achetés aux différents prestataires de repas pour un montant identique. Ces coupons seront offerts aux partenaires présents bénévolement lors de l'évènement. Un nombre maximum de coupon par stand sera également fixé.

Avant les prochaines vacances de printemps, il est prévu :

- Une rencontre avec le responsable des Services techniques de la Chapelle-en-Serval pour évaluer les contraintes techniques liées au site et les aspects pratiques ;
- De solliciter la CCAC pour la mise à disposition de poubelles pour l'évènement.

4. ANIMATIONS LUDIQUES ET FAMILIALES.

Différentes animations sont proposées à la commission qui choisit de retenir :

- Un groupe musical : « JamapamaQ » de Coye-la-Forêt ;
- Une animation participative déambulatoire : « Les 2 recycleuses » / Nomadenko ;
- Une location de vélos « rigolos » : « Funny bikes ». Il reste néanmoins à vérifier si un lieu adéquat permettra l'installation de ces vélos qui nécessitent une surface plane roulante assez conséquente ;
- Une location de jeux anciens en bois : « Le comptoir des jeux » ;
- La présence d'une maquilleuse pour les enfants : « So'Smile ».

La commission ne souhaite pas retenir de compagnie de spectacle car cela ferait concurrence avec les nombreuses animations, ateliers, découvertes et conférences qui seront proposés. Les membres de la commission préfèrent laisser plus de temps aux visiteurs afin de rencontrer un maximum de partenaires et de participer à plusieurs animations.

Concernant l'animation musicale, la commission propose de réaliser une recherche de chanson du territoire ou parlant du territoire afin de suggérer au groupe de les jouer.

Une proposition de location de « Photobox » est également faite à la commission. Elle permettrait aux visiteurs de repartir avec une photo souvenir de l'évènement et de publier en direct les photos réalisées sur les réseaux sociaux. La commission est intéressée par cette proposition et suggère d'en reparler lorsque tous les devis pour la logistique et les animations des partenaires auront été reçus.

La commission évoque également la possibilité de proposer une exposition photo à l'intérieur de la salle des fêtes, en sollicitant les associations locales de photographes amateurs. Ces associations vont être contactées très prochainement pour évoquer cette possibilité.

Enfin, la recherche de prestataire pour la présence d'une mini-ferme sera poursuivie : le partenaire qui était envisagé n'étant plus en activité. Différentes pistes sont évoquées.

5. POINT BUDGETAIRE.

Au regard des décisions prises lors de la commission, voici les dépenses qui seront engagées très prochainement :

Dépenses incompressibles logistiques :

- Barnums : 11 700 € TTC ;
- Toilettes sèches : 3 051,60 € TTC.

Dépenses prévisionnelles pour les animations retenues au cours de la réunion :

- Ambiance musicale : 2500 € TTC ;
- Animation participative déambulatoire : 2350 € TTC ;
- Animations « vélo rigolos » : 1822 € TTC ;
- Jeux picards : 150 € TTC ;
- Maquillage : 530 € TTC ;
- Photobox : 1 188 € TTC (à confirmer lors de la prochaine commission).

Soit 22 103, 60 € TTC validés.

Et 1 188 € à valider selon état des autres dépenses.

Prévisionnel autres dépenses logistiques ou incompressibles :

- Présence d'un gardien sur le site : devis en cours (prévisionnel : 3 000 € TTC) ;
- Poste de secours (prévisionnel : 800 € TTC) ;
- Intervention d'un électricien (prévisionnel : 1 500 €) ;
- Aide au montage, démontage, service (prévisionnel : 1 500 € TTC) ;
- Repas des partenaires bénévoles (4 800 €) ;
- Buffet d'inauguration (700 € TTC) ;

Soit un prévisionnel de 12 300 € de dépenses « obligatoires » supplémentaires, à venir.

Rappel du budget alloué à la « Fête des 20ans » : 54 906 €.

Il reste environ 20 000 € pour la communication, les conférences/balades/achat de matériel et création d'exposition.

6. QUESTIONS DIVERSES.

Aucune question annexe n'a été soulevée.

La date de la prochaine réunion est fixée au **jeudi 30 mai à la mairie de La Chapelle-en-Serval à 18h30.**

La commission se termine à 20h30.